

Habiter Mieux : des subventions importantes pour les travaux d'économie d'énergie

Les subventions de L'Anah (Agence nationale de l'habitat) sont attribuées sous conditions de ressources. A compter du 1^{er} juin, le niveau autorisé a été revalorisé et plus de la moitié des propriétaires occupants peuvent prétendre à des subventions.

Le niveau d'aide global se situe selon les situations de 50 à 80%.

Elles sont complétées par des subventions de la Région et des primes (ANAH, Département, Communauté d'Agglomération du Pays de Romans, Canton de Bourg de Péage). Un prêt à taux zéro de Procvivis Vallée du Rhône peut compléter les subventions.

Les communautés de communes du Pays de l'Herbasse, Canton de Bourg de Péage et la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans ont mis en place des permanences bimensuelles à Romans au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Romans.

Une mission d'animation a été confiée au CALD qui peut intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagement à réaliser, informer sur toutes les aides financières et visiter les logements si des subventions sont possibles.

Le CALD peut conseiller sur les travaux les plus efficaces. Les travaux d'adaptation du logement peuvent également être fortement subventionnés.

Les permanences du CALD : les lundis de 08h30 à 09h30
le 07 et 21 octobre, le 04 et 18 novembre

Communauté d'agglomération du Pays de Romans
13-15 rue Réaumur - ZI des Allobroges – Romans

Téléphone CALD Valence : 0 800 300 915

Agenda

- Samedi 09 novembre soupe au lard avec le comité des fêtes
- Commémoration du 11 novembre à 11h00
- Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2^{ème} édition de l'exposition des peintres de nos villages (Drôme des collines)
21 exposants présenteront leurs œuvres.
- Vendredi 22 novembre concours de coinche organisée par l'ACCA
- Samedi 07 décembre repas offert par la commune (CCAS) aux personnes âgées de plus de 65 ans
- Samedi 14 décembre soirée dansante organisée par l'association les « écureuils » sur le thème « Black and Pink »



Infos Geyssans

Lettre d'information municipale



Octobre 2013

Edito du maire :

L'été 2013 a été marqué par le décès de notre maire Maurice DETRIORS et restera un moment tragique dans la vie de notre commune.

Par sa disponibilité, par sa présence, par son humanité et son sourire, il avait su nous conquérir.

Son parcours municipal avait débuté en 1977 d'abord conseiller puis adjoint. En 2001, il accéda au poste de maire. Au cours des 2 derniers mandats, il a défendu avec ardeur les intérêts de cette commune qu'il aimait tant, bien au-delà des limites de celle-ci.

Le 22 juillet, nous étions très nombreux à témoigner notre grande tristesse, et rendre un dernier hommage à « Maurice », cet homme qui avait mis ses convictions, son énergie et sa passion au service des autres.

Pour moi, il était beaucoup plus qu'un « collègue de mairie », les années passées à ses côtés ont été très enrichissantes et m'ont beaucoup appris.

Je pense très fort à Edith son épouse, et toute sa famille.

Après l'élection partielle complémentaire du 15 septembre, 2 nouveaux conseillers nous ont rejoint, le conseil municipal est à nouveau au complet et j'ai été élu maire.

Même si la succession d'une telle personnalité ne sera pas une chose aisée, je mettrai toute ma détermination et ma ténacité pour accomplir au mieux cette tâche.

Jusqu'à l'échéance de ce mandat, avec l'équipe municipale, nous continuerons l'action engagée depuis plusieurs années.

Bien cordialement
Claude BOURNE

Vie scolaire

- L'effectif de l'école est 35 élèves pour cette année scolaire.
- Le corps enseignant, les parents d'élèves et la municipalité seront mobilisés dans les prochaines semaines pour préparer la réforme des rythmes scolaires applicable à la rentrée 2014.
Afin de proposer des activités aux élèves, nous cherchons des personnes susceptibles de mettre leur compétence et leur temps au service du périscolaire.

L'équipe municipale

Maire :

Claude BOURNE



Adjoints :



Michel MONNET



Alain POMMIER



Christelle SENOCQ

Conseillers :



Thierry DUMOULIN



Guy ESQUENET



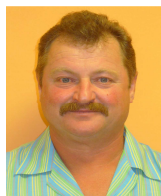
Laurent JUVEN



Patrick LADREIT



Corinne LAGUT



André MEGE



Agnès RONCAGLIONE

Composition des commissions

Urbanisme

M.MONNET
C.BOURNE
A.POMMIER
P.LADREIT

Finances Appels d'offres

C.BOURNE
M.MONNET
G.ESQUENET

Voirie

A.POMMIER
M.MONNET
C.BOURNE
L.JUVEN
A.MEGE

Bâtiments communaux

M.MONNET
C.BOURNE
A.POMMIER

Salle polyvalente

C.SENOCQ
T.DUMOULIN

CCAS

C.SENOCQ
A.POMMIER
C.LAGUT
A.RONCAGLIONE

Vie scolaire

C.BOURNE
T.DUMOULIN
C.LAGUT
A.RONCAGLIONE

Agriculture

A.POMMIER
L.JUVEN
A.MEGE
P.LADREIT

Information Communication

C.BOURNE
G.ESQUENET
C.SENOCQ

Régie municipale de distribution de chaleur : C.BOURNE

Communauté d'agglomération :

Délégués conseil communautaire : Claude BOURNE, Michel MONNET, Guy ESQUENET (suppléant)
Ordures ménagères : Alain POMMIER
Eclairage public : Guy ESQUENET
Habitat : Michel MONNET
Développement économique : Thierry DUMOULIN
Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication : Claude BOURNE
Lecture publique et musique : Agnès RONCAGLIONE
SPANC : Alain POMMIER
Plan climat, VAP : Michel MONNET
Anim2Prox : Christelle SENOCQ, Agnès RONCAGLIONE

Divers syndicats :

Eaux de l'Herbasse : Alain POMMIER, Laurent JUVEN, Corinne LAGUT (suppléante)
Chalon- Savasse : Michel MONNET, Patrick LADREIT
Syndicat Départementale des Energies de la Drôme : Claude BOURNE
Rovaltain : Thierry DUMOULIN, Guy ESQUENET (suppléant)